

L'Immobilier de Parking

Découvrez notre plateforme d'investissement complète en immobilier de parkings.

Garage, box, stationnement... Investir dans une place de parking s'avère être un placement rentable car sans charges importantes et sans frais d'entretien.



Comment choisir son emplacement ?

Le parking n'échappe pas à la règle de base de tout placement immobilier : c'est l'emplacement qui fait toute la différence. C'est lui également qui détermine le prix d'achat. Les meilleurs emplacements de parking. Une place en centre-ville, dans un secteur où le manque de stationnement est avéré, vaudra plus cher qu'une autre.



PERFORMANCE

Avec un rendement moyen de 11% en 2019, investir dans un parking en Europe est idéal pour diversifier son patrimoine sans efforts et surtout sans aucun risque.



FISCALITÉ EN FRANCE

En France, côté fiscalité, les loyers de places de parking relèvent des revenus fonciers, pas de taxe sur la plus-value en cas de revente pour un montant inférieur à 15 000 €.



PLACEMENT STAR

La clientèle attirée se rajeunit : « On voit de plus en plus de personnes de 30 ou 40 ans à la recherche d'un placement plus rentable que le livret A ».

Pourquoi choisir les Parkings ?

DIVERSIFIER VOTRE PATRIMOINE

Quelle est la fiscalité de l'investissement en place de parking ?

En tant que propriétaire, vous devez déclarer les loyers perçus sur vos revenus locatifs, et vous acquitter de la taxe foncière. L'emplacement entre dans le calcul de votre impôt sur la fortune immobilière (IFI) à hauteur de sa valeur patrimoniale (prix de l'emplacement moins le montant de la dette immobilière).

Investir dans des places de parking pour bénéficier d'une gestion facilitée

La location d'emplacements de stationnement se rapporte au Code civil, et non pas au Code de l'habitation. Il s'agit d'un contrat entre particuliers, non assujettis à des préavis ou autre plafonnement des loyers. Le contrat est librement établi entre le bailleur et son locataire, certaines clauses peuvent préciser qu'il sera rompu à défaut de paiement d'une seule mensualité. En cas de non-paiement, vous pourrez ainsi empêcher l'accès à la place de parking, et immédiatement louer à quelqu'un d'autre.

Avez-vous déjà pensé à investir dans des places de parking ? Considéré comme un placement atypique, ce type d'investissement comporte de nombreux avantages : un ticket d'entrée abordable, une gestion simplifiée et une demande constante.

Investir dans des places de parking pour diversifier votre patrimoine.

Vous pouvez choisir de diversifier votre patrimoine en investissant dans des places de parking, des garages ou des boxes. Situés à proximité d'immeubles, ceux-ci seront loués à des riverains en direct ou par l'intermédiaire d'agences immobilières spécialisées.

Le prix des places de parking varie selon leur emplacement, exactement comme dans le cadre d'un local commercial ou d'une habitation. Les aires les plus recherchées se trouvent dans les quartiers cotés des grandes métropoles, et offrent une réelle possibilité de plus-value à la revente. Si l'on trouve des emplacements pour moins de 10 000 euros en province, il faut compter parfois plus de 50 000 euros à Paris. Le rendement varie en fonction de la relation entre le prix de l'emplacement et sa valeur locative. Il n'est pas rare de percevoir un rendement net de 11%, dû à l'absence de charges. Exactement comme dans le cadre d'une habitation, le locataire vous verse un loyer que vous déclarez ensuite dans la catégorie des revenus fonciers.

Quelle est la fiscalité de l'investissement en place de parking ?

En tant que propriétaire, vous devez déclarer les loyers perçus sur vos revenus locatifs, et vous acquitter de la taxe foncière. L'emplacement entre dans le calcul de votre impôt sur la fortune immobilière (IFI) à hauteur de sa valeur patrimoniale (prix de l'emplacement moins le montant de la dette immobilière).

Investir dans des places de parking pour bénéficier d'une gestion facilitée

La location d'emplacements de stationnement se rapporte au Code civil, et non pas au Code de l'habitation. Il s'agit d'un contrat entre particuliers, non assujettis à des préavis ou autre plafonnement des loyers. Le contrat est librement établi entre le bailleur et son locataire, certaines clauses peuvent préciser qu'il sera rompu à défaut de paiement d'une seule mensualité. En cas de non-paiement, vous pourrez ainsi empêcher l'accès à la place de parking, et immédiatement louer à quelqu'un d'autre.

Les formalités d'entrée et de sortie sont extrêmement réduites par rapport à un investissement immobilier traditionnel. De plus, la pénurie de stationnement dans les grandes agglomérations entretient la demande et limite la vacance locative. Vous aurez ainsi peu de démarches à effectuer pour trouver un locataire.

Investir dans des places de parking pour profiter d'un marché dynamique.

Les personnes habitant dans des zones géographiques à forte densité éprouvent beaucoup de difficultés pour garer leur voiture, qui plus est dans un endroit sûr. Certains parkings souterrains offrent un gardiennage 24 heures sur 24 ainsi qu'une surveillance par caméra, ils sont très prisés par les conducteurs.

La place de stationnement peut prendre plusieurs formes : un simple emplacement départagé par des marques blanches, ou un garage. Dans certains cas, vous pouvez demander un permis de construire pour murer le pourtour de la place de parking, afin de la transformer en garage. Certaines personnes le loueront pour stocker leurs véhicules, d'autres des affaires personnelles. On trouve également des emplacements avec box, permettant de garer un véhicule et d'enfermer des objets volumineux que l'on ne souhaite pas garder dans un logement.



Plan du site

- [Accueil](#)
- [Les Parkings](#)
- [L'Immobilier](#)
- [Contact](#)

Accès

- [Nos Valeurs](#)
- [Inscription](#)
- [Mon Compte](#)

Contactez-nous

Nos bureaux :
208 Herengracht
1016 BS AMSTERDAM - PAYS-BAS
01 86 65 50 83